



Réunion 06 Décembre 2021

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René

INFO CLUBS

Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard 15 jours avant la rencontre.

A dater de ce jour, en cas de défaillance de la FMI, vous devez obligatoirement établir une feuille match papier et à l'issue de la rencontre, l'a scanné dans footclubs.

Les matchs en D2 B et D5 D du club FCI St Romain le puy à partir du 28 novembre se joueront uniquement sur le terrain synthétique.

COURRIER RECU

MAIRIE DE ROANNE : merci pour l'envoi de votre arrêté municipal concernant les stades.

AS CUZIEU : concerne votre mail du 29 novembre. Lu et noté

A.C RIVE DE GIER : concerne votre mail du 02 décembre. Nous prenons note de votre décision.

FC ST ETIENNE : concerne votre mail du 01 décembre. Lu et noté

ASA CHAMBON FEUG. : concerne votre mail du 30 novembre. Lu et noté

FC ST ETIENNE : concerne votre mail du 01 décembre pour le match de Coupe de la Loire.

Lu et noté

FOY MOULINS CHERRIER : concerne votre mail du 03 décembre. Transmis à la délégation.

AS PARIGNY : concerne votre mail du 03 décembre. Transmis à la délégation.

FC ST JOSEPH ST MARTIN : concerne votre mail du 03 décembre. Rapprochez-vous de la commission discipline.

US VILLARS : concerne votre mail du 04 décembre. Transmis à la commission des règlements

USG LA FOUILLOUSE : concerne votre mail du 04 décembre. Transmis à la commission des règlements

FC BONSON : concerne votre mail du 04 décembre. Lu et noté

LURIECQ : concerne votre mail du 04 décembre. Transmis à la commission des règlements

FORFAIT DES CLUBS : sur les matchs du 05 décembre 2021 : ABH en D5 poule E - RIVE DE GIER en D4 poule F - USG

FOUILLOUSE en D5 poule E

ARRETE MUNICIPAL

Merci aux mairies de : Astrée - St Just en chevalet - Boën sur Lignon - St Cyprien pour l'envoi de leur arrêté municipal

MATCH INVERSE par les clubs suite aux intempéries

Avenir pays de coise - FC poncins - FC belette - AS savigneux montbrison - AS couzan - Haute chaumes - St Marcellin - CS St anthemois

Merci aux clubs pour leur prise d'initiative.

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match N° 50970.1 en D4 poule D FOREZ EN DONZY / CLEPPE PONCINS se déroulera **sur le terrain de ROZIER EN DONZY** au lieu de pouilly les Feurs **même horaire**. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre note

Le match N° 52218.1 en D5 poule D SAVIGNEUX/ CLEPPE PONCINS du 11 décembre 2021 se déroulera à **16h00 sur le terrain de la madeleine**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre note

Le match N° 52066.1 en D3 poule C SAVIGNEUX MONTBRISON / MONTROND se déroulera **le samedi 11 décembre à 18h00** au lieu de 19h00 **même terrain**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre note.



SAISON 2021 / 2022

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-75

Le match N° 52218.1 en D5 poule E FC MONTAGNE DU MATIN / BONSON ST CYPRIEN **est inversé** et devient BONSON ST CYPRIEN / FC MONTAGNE DU MATIN se déroulera **le dimanche 12 décembre à 14h30 sur le stade de Bonson**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre note

Le match N° 51039.1 en D 4 poule E SORBIERS LA TALAUDIÈRE 3 / CHATEAUNEUF 2 se déroulera **sur le complexe Guy Grégoire (synthétique) à 14h30**. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre note.